

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE
COMMUNE DE SCIONZIER

REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE
ARRÊTÉ N°AMV2025_109

Objet : Arrêté de circulation et permission de stationnement

Le Maire de Scionzier,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2211-1, L.2212-2, L.2212-5, L.2213-1, L.2213-6,

VU le Code de la Route

Vu la demande présentée par l'entreprise KAYA CHARPENTE en date du 2 juin 2025.

CONSIDERANT qu'il y a lieu de réglementer la circulation et le stationnement durant les travaux de réfection de toiture,
Avenue de la Libération et Rue des Acacias.

ARRÊTE

ARTICLE 1 : En raison de ces travaux, la circulation piétonne sera impactée et une déviation mise en place sur l'Avenue de la Libération et la Rue des Acacias. Un échafaudage sera installé sans ancrage au sol avec des filets de protection antichute du **Lundi 02 Juin 2025 au Vendredi 20 Juin 2025**.

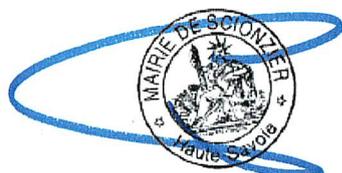
ARTICLE 2 : La signalisation réglementaire sera mise en place par l'entreprise.

ARTICLE 3 : L'accès des véhicules de sécurité et des riverains devra être maintenu en permanence.

ARTICLE 4 : Monsieur le Directeur Général des services est chargé de l'application du présent arrêté dont ampliation sera adressée aux services de Gendarmerie, Pompiers, Police Municipale, et à Monsieur le directeur des Services Techniques Municipaux.

Le Maire de Scionzier certifie que le présent arrêté a été affiché et publié sur le site internet de la Mairie de Scionzier.

Pour extrait conforme au
registre des arrêtés
Scionzier, le
Le Maire,



A Scionzier, le 02/06/2025

